

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Fendona 6 SC

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2019-0042

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0015860-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

FENDONA 60 SC
PAMOVA 60 SC

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	BASF Belgium Coordination Center Comm.V
	Adresse	Bâtiment E/F, Drève Richelle 161 Bte 43, BE0862390376 B-1410 Waterloo Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2019-0042	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0015860-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	12/07/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	04/06/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	BASF Agro B.V. Arnhem (NL) – Freienbach Branch
<b>Adresse du fabricant</b>	Huobstrasse 3, 8808 Pfäffikon SZ Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	BASF Agri-Production S.A.S. Rue Jacquard Z.I. Lyon Nord 69727 Genay Cedex France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1238 - [1 $\alpha$ (S*),3 $\alpha$ ]( $\alpha$ )-cyano-(3-phénoxyphényl)méthyl 3-(2,2-dichloroéthényl)-2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (alpha-cyperméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	BASF Agro B.V. Arnhem (NL) – Freienbach Branch
<b>Adresse du fabricant</b>	Huobstrasse 3, 8808 Pfäffikon SZ Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Tagros Chemicals India Ltd., Sipcot Industrial Complex, Pachayankuppam 607 005 Cuddalore Inde
	Bayer Vapi Private Ltd. (formerly Bilag Industries Private Ltd.), Plot No. 306/3; II Phase, GIDC Vapi - 396195 Guajarati Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
[1 $\alpha$ (S*),3 $\alpha$ ]( $\alpha$ )-cyano-(3-phénoxyphényl)méthyl 3-(2,2-dichloroéthényl)-2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (alpha-cyperméthrine)		Substance active	67375-30-8		5,83
1,2-Propylene glycol (1,2-Propylene glycol)	1,2-Propanediol		57-55-6	200-338-0	14

### 2.2. Type de formulation

SC - Suspension concentrée
----------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>

Éliminer le contenu dans selon la réglementation régionale/nationale en vigueur

Éliminer le récipient dans selon la réglementation régionale/nationale en vigueur

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Usage 1 : Hygiène rurale (bâtiments d'élevage/abris) - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: <i>Blattella germanica</i> Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes et adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Lasius niger</i> Nom commun: Fourmis noir de jardin Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: <i>Culex spp</i> Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: <i>Vespula spp.</i> Nom commun: Guêpes Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>A l'intérieur dans les sous-catégories suivantes de bâtiments d'élevage :</p> <p>Poules pondeuses, cages de batterie sans traitement, Poules pondeuses, cages de batterie avec séchage forcé, Poules pondeuses, cages de batterie compactes, Poules pondeuses, libre parcours sur caillebotis, Poulets de chair &gt;18 semaines, libre parcours sur caillebotis, Poulets de chair d'élevage (reproduction), libre parcours sur caillebotis.</p> <p>Le produit est un concentré liquide et il est indiqué pour le traitement des surfaces ; s'applique par vaporisation à grosses gouttelettes. Une attention particulière doit être portée aux anfractuosités et fissures ou tout autre lieu où les insectes peuvent se cacher et aux surfaces sur lesquelles ils peuvent passer ou se poser.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Pulvérisation -</p> <p>Il s'applique avec n'importe quel pulvérisateur manuel classique ou motorisé permettant de pulvériser à grosses gouttelettes à faible pression. Ajoutez la quantité nécessaire de produit au volume d'eau claire requis et agiter. Si les traitements sont espacés, agiter à nouveau avant utilisation.</p> <p>Le produit devrait être appliqué dans toute la zone infestée sous forme de pulvérisation à grosses gouttelettes pour le traitement des surfaces. Une attention particulière doit être portée aux anfractuosités et fissures ou tout autre lieu où les insectes peuvent se cacher et aux surfaces sur lesquelles ils peuvent passer ou se poser.</p>

## Taux et fréquences d'application

15 mg s.a./m<sup>2</sup> pour la dose faible; 30 mg s.a./m<sup>2</sup> pour la dose élevée - 0,5 % v/v pour les doses faibles, et 1% v/v pour les doses élevées -

Le tableau ci-dessous présente différents exemples de taux de dilution selon les surfaces spécifiques traitées :

<i>FAIBLE DOSE</i>	<i>DOSE ELEVEE</i>	Volume d'eau	Surface spécifique
(mL)	(mL)	en dilution (L)	à traiter (m2)
25	50	5	100
12,5	25	2,5	50
5	10	1	20
2,5	5	0,5	10
1,25	2,5	0,25	5

par ex. : pour traiter 20 m<sup>2</sup> de surface spécifique à faible dose : diluer 5 ml produit dans 1 litre d'eau (1:200; concentration de la dilution : 0,5 % v/v).

Pour la dose élevée : diluer 10 ml produit dans 1 litre d'eau (1:100; concentration de la dilution : 1% v/v).

Pour les blattes, la dose d'application est fixée à 15 mg s.a./m<sup>2</sup> pour les abris à haut niveau d'hygiène, sinon il faut utiliser la dose d'application de 30 mg s.a./m<sup>2</sup>.

Utiliser la faible dose lorsqu'il y a un niveau d'infestation faible et des conditions d'hygiène élevées.

Utiliser la dose élevée lorsqu'il y a un niveau d'infestation élevé et/ou des conditions d'hygiène faibles.

Persistance d'action : La persistance du dépôt varie selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué ainsi que le fait qu'il soit déjà altéré ou pas.

Le produit a une longue persistance d'action, jusqu'à 1 mois contre les fourmis (*Lasius niger*) lorsque le dépôt reste intact.

Le produit est efficace sur blatte germanique seulement si les dépôts sont frais.

Le produit est efficace sur les moustiques (*Culex spp.*) seulement si les dépôts sont frais, sur des surfaces non poreuses (pas sur surfaces poreuses) pour la faible dose et sur des surfaces poreuses et non-poreuses pour la dose élevée.

La persistance d'action sur guêpes (*Vespula spp.*) n'est obtenue que sur les surfaces non poreuses (pas sur les surfaces poreuses) sur une durée pouvant atteindre 3 mois.

Fréquence : 4 applications par an

Poule pondeuse, cages de batterie sans traitement,

Poule pondeuse, cages de batterie à séchage forcé,

Poule pondeuse, cages de batterie compactes,

Poule pondeuse, libre parcours sur caillebotis,

Poulet de chair > 18 semaines, libre parcours sur caillebotis,

Poulet de chair d'élevage (reproduction), libre parcours sur caillebotis.

## Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

## Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon/bidon ou bidon auto-doseur Bettix ou Jerrican, PEHD : 0,5, 1, 5 litres

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Usage 2 : Hygiène rurale (bâtiments d'élevage/abris) - grand public

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Blattella germanica  
Nom commun: Blatte germanique  
Stade de développement: Nymphe et adultes

Nom scientifique: Lasius niger  
Nom commun: Fourmis noir de jardin  
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Culex spp  
Nom commun: Moustiques  
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Vespula spp.  
Nom commun: Guêpes  
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

## Domaine d'utilisation

Intérieur

Petit élevage.

A l'intérieur dans les sous-catégories suivantes de bâtiments d'élevage :

Poules pondeuses, cages de batterie sans traitement,  
Poules pondeuses, cages de batterie avec séchage forcé,  
Poules pondeuses, cages de batterie compactes,  
Poules pondeuses, libre parcours sur caillebotis,  
Poulets de chair >18 semaines, libre parcours sur caillebotis,  
Poulets de chair d'élevage (reproduction), libre parcours sur caillebotis.

Le produit est un concentré liquide et il est indiqué pour le traitement des surfaces ; s'applique par vaporisation à grosses gouttelettes. Une attention particulière doit être portée aux anfractuosités et fissures ou tout autre lieu où les insectes peuvent se cacher et aux surfaces sur lesquelles ils peuvent passer ou se poser.

## Méthode(s) d'application

Pulvérisation -

Il s'applique avec n'importe quel pulvérisateur manuel classique ou motorisé permettant de pulvériser à grosses gouttelettes à faible pression. Pour les particuliers, l'application doit être effectuée soit avec un pulvérisateur manuel ou avec un vaporisateur à gâchette. Ajoutez la quantité nécessaire de produit au volume d'eau claire requis et agiter. Si les traitements sont espacés, agiter à nouveau avant utilisation.

Le produit devrait être appliqué dans toute la zone infestée sous forme de pulvérisation à grosses gouttelettes pour le traitement des surfaces. Une attention particulière doit être portée aux anfractuosités et fissures ou tout autre lieu où les insectes peuvent se cacher et aux surfaces sur lesquelles ils peuvent passer ou se poser.

## Taux et fréquences d'application

15 mg s.a./m<sup>2</sup> pour la dose faible; 30 mg s.a./m<sup>2</sup> pour la dose élevée - 0,5 % v/v pour les doses faibles, et 1% v/v pour les doses élevées -

Le tableau ci-dessous présente différents exemples de taux de dilution selon les surfaces spécifiques traitées :

<i>FAIBLE DOSE</i> (mL)	<i>DOSE ELEVEE</i> (mL)	Volume d'eau en dilution (L)	Surface spécifique à traiter (m <sup>2</sup> )
25	50	5	100
12,5	25	2,5	50
5	10	1	20
2,5	5	0,5	10
1,25	2,5	0,25	5

par ex. : pour traiter 20 m<sup>2</sup> de surface spécifique à faible dose : diluer 5 ml produit dans 1 litre d'eau (1:200; concentration de la dilution : 0,5 % v/v).

Pour la dose élevée : diluer 10 ml produit dans 1 litre d'eau (1:100; concentration de la dilution : 1% v/v).

Pour les blattes, la dose d'application est fixée à 15 mg s.a./m<sup>2</sup> pour les abris à haut niveau d'hygiène, sinon il faut utiliser la dose d'application de 30 mg s.a./m<sup>2</sup>. Utiliser la faible dose lorsqu'il y a un niveau d'infestation faible et des conditions d'hygiène élevées. Utiliser la dose élevée lorsqu'il y a un niveau d'infestation élevé et/ou

des conditions d'hygiène faibles.

Persistence d'action : La persistance du dépôt varie selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué ainsi que le fait qu'il soit déjà altéré ou pas. Le produit a une longue persistance d'action, jusqu'à 1 mois contre les fourmis (*Lasius niger*) lorsque le dépôt reste intact.

Le produit est efficace sur blatte germanique seulement si les dépôts sont frais.  
Le produit est efficace sur les moustiques (*Culex spp.*) seulement si les dépôts sont frais, sur des surfaces non poreuses (pas sur surfaces poreuses) pour la faible dose et sur des surfaces poreuses et non-poreuses pour la dose élevée.

La persistance d'action sur guêpes (*Vespula spp.*) n'est obtenue que sur les surfaces non poreuses (pas sur les surfaces poreuses) sur une durée pouvant atteindre 3 mois.

Fréquence : 4 applications par an

Poule pondeuse, cages de batterie sans traitement, Poule pondeuse, cages de batterie à séchage forcé,

Poule pondeuse, cages de batterie compactes,

Poule pondeuse, libre parcours sur caillebotis, Poulet de chair > 18 semaines, libre parcours sur caillebotis,

Poulet de chair d'élevage (reproduction), libre parcours sur caillebotis.

#### Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

#### Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon/bidon ou bidon auto-doseur Bettix ou Jerrican, PEHD : 0,05, 0,1 litre

Le produit est conditionné avec un dispositif de dosage.

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

**4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**5. Conditions générales d'utilisation**

**5.1. Consignes d'utilisation**

Lire l'étiquette avant emploi.

- Évaluer la surface spécifique à traiter.
- Préparer la solution de pulvérisation en ajoutant la quantité de produit appropriée au volume d'eau claire requis et agiter.
- Pour les utilisateurs non-professionnels, la quantité appropriée de produit se mesure en utilisant le dispositif de dosage fourni dans l'emballage du produit.
- Pour les utilisateurs professionnels formés, la quantité appropriée de produit se mesure en utilisant le bidon auto-doseur Bettix ou un dispositif de dosage standard.
- Lorsqu'il est vide, rincer le récipient trois fois et utiliser les eaux de rinçage dans la bouillie de pulvérisation en vue de l'application.
- Le volume approprié de produit se mesure en utilisant le dispositif de dosage fourni selon le tableau ci-dessus (voir dose(s) et fréquence d'application).

Appliquer avec n'importe quel pulvérisateur manuel classique ou motorisé permettant de pulvériser de grosses gouttelettes à faible pression. Ajouter la quantité appropriée de produit au volume d'eau claire requis et agiter. Rincer le récipient trois fois et utiliser les eaux de rinçage dans la bouillie de pulvérisation en vue de l'application. Si les traitements sont espacés, agitez à nouveau avant utilisation.

Les doses d'application faibles et élevées sont utilisées pour de faibles et de forts niveaux d'infestation, respectivement.

Après le traitement, un effet „knockdown“ devrait être observé endéans les 30 – 60 minutes chez les insectes qui sont entrés en contact avec le dépôt ; un impact visible sur la population est attendue sous quelques jours.

Les blattes germaniques meurent 1 semaine après exposition aux surfaces traitées.

Les moustiques (Culex spp.) meurent 48 heures après exposition aux surfaces traitées.

Un effet „knockdown“ sur les guêpes est attendu dans les 6 heures suivant le contact des insectes avec des surfaces non-poreuses traitées, et leur mort survient au bout de 24 heures.

Il faut réinspecter les zones traitées après 2-3 semaines. Si l'infestation initiale était importante ou s'il y a une nouvelle infestation, une deuxième application peut être nécessaire, en particulier si le premier traitement a été perturbé ou si certains sites d'entrée et d'installation des insectes ont été omis lors de l'application initiale.

Attendre le séchage complet des surfaces, avant de faire ré-entrer les hommes ou les animaux dans les zones traitées.

Stratégies de gestion du développement de la résistance :

- Si possible, il est conseillé d'associer les traitements à des mesures non chimiques.
- Afin d'éviter la résistance éventuelle des insectes au produit, il faut alterner les traitements avec des insecticides ayant des modes d'action différents.
- Si une résistance est confirmée, arrêter l'utilisation du produit immédiatement et alterner avec un insecticide ayant un mode d'action différent. En supprimant la pression sélective, les individus résistants plus faibles disparaîtront avec le temps et la sensibilité devrait revenir au sein de la population.
- Appliquer la dose préconisée sur l'étiquette au moment adéquat pour endiguer l'ensemble des populations des espèces en présence. En laissant le moins d'insectes survivre, la propagation des insectes résistants sera ralentie.
- Suivre les bonnes pratiques d'application afin d'optimiser l'efficacité du produit ; si des applications insuffisantes sont faites à une dose inférieure à celle préconisée sur l'étiquette, cela permettra aux insectes survivants de reconstituer la population, ce qui augmente la pression du nuisible par rapport au produit, pouvant entraîner des problèmes de résistance à terme.
- Établir une base de référence et surveiller les niveaux d'efficacité sur les populations dans les zones clés afin de détecter tout changement significatif dans la sensibilité à la substance active. Les informations provenant des programmes de surveillance de la résistance permettent une détection précoce des problèmes et fournissent des informations en vue d'une prise de décision adéquate.
- Les utilisateurs doivent faire savoir si le traitement est inefficace et en informer directement le titulaire de l'autorisation. Le titulaire de l'autorisation est tenu de rapporter tout nouvel incident lié à la résistance aux autorités compétentes (AC) ou à d'autres organismes désignés en matière de gestion de la résistance.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Professionnels (Lutte antinuissibles) :

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit ).

Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

Attendre le séchage complet des surfaces, avant de faire ré-entrer les hommes ou les animaux dans les zones traitées.

Ne pas utiliser directement sur ou à proximité des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou des boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons ou des animaux.

Ne pas contaminer les aliments, les ustensiles de cuisine ou les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

Ne pas appliquer sur les zones susceptibles de faire l'objet d'un nettoyage humide de routine.

Autorisé uniquement pour application dans les bâtiments d'élevage.

'Le produit doit être appliqué loin des animaux' et 'NE PAS appliquer directement sur les animaux'

Ne pas utiliser dans les bâtiments abritant des animaux où le rejet dans une station d'épuration ou le rejet direct dans les eaux de surface ne peut être évité.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Ce produit contient un mélange d'isothiazolinones !

Effets directs ou indirects éventuels

• Peut produire une réaction allergique.

Description des premiers secours

- En cas de contact avec la peau : laver la zone concernée abondamment à l'eau sans frotter. Si une irritation/sensibilisation de la peau apparaît, persiste ou s'intensifie, veuillez consulter un médecin.
  - En cas de contact avec les yeux ; retirer les lentilles de contact éventuelles, laver les yeux abondamment à l'eau en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes.
  - En cas d'inhalation ; calmer la personne et la maintenir au repos dans une position semi-assise, maintenir la température du corps et vérifier la respiration. Si besoin fournir une respiration artificielle.
  - En cas d'ingestion : laver la bouche abondamment à l'eau, ne PAS faire vomir et ne RIEN administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de douleur abdominale sévère ou en cas de malaise consulter un médecin.
  - Si nécessaire, amener la personne concernée dans un centre médical et apportez l'emballage ou l'étiquette si possible.
- NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE AFFECTÉE SANS SURVEILLANCE !

Conseil pour le personnel médical et de santé :

• Traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN AVIS MEDICAL, CONSERVEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTIPOISON LOCAL [070/245245].

Autres précautions :

Utiliser des vêtements de protection individuelle.

Ne pas respirer les vapeurs/le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

Conserver hors de portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Évitez le contact prolongé des animaux domestiques, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les récipients vides, restes de produit inutilisé et autres déchets générés pendant le traitement sont à considérer comme déchets dangereux. Éliminer ces déchets selon la législation en vigueur.

Ne pas les jeter sur des sols non revêtus, dans les cours d'eau, dans l'évier ou dans les égouts.

Éliminer le produit/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Assurer une ventilation complète des entrepôts et des zones de travail.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé.

Conserver dans un endroit sûr.

Durée de conservation : Le produit reste stable pendant 3 ans lorsqu'il est conservé dans son emballage d'origine, non ouvert, au frais, au sec et dans des conditions bien ventilées.

#### 6. Autres informations

Le produit contient : Alpha-cyperméthrine. Peut causer une paresthésie.